AGEO ASSURANCES

www.ageo.fr

INTÉGREZ LES OPPORTUNITÉS DE LA RETRAITE DANS VOTRE GESTION DES FINS DE CARRIÈRES

AGEO vous aide à piloter la transition emploi-retraite

Pourquoi anticiper - ou retarder - le départ en retraite de vos collaborateurs ?

- Garder de la **visibilité sur les flux de départs**
- Assurer la **continuité d'activité de l'entreprise** en maintenant des ressources stratégiques
- Rajeunir la pyramide des âges et réaliser d'**importantes économies de masse salariale**
- Transférer les compétences-clés, préserver le capital intellectuel et assurer la **transmission des savoirs**
- Accélérer les départs en retraite pour **recruter de nouveaux profils**
- Apporter un accompagnement **humain** et des conseils pertinents aux collaborateurs en fin de carrière

QUELS MOYENS À VOTRE DISPOSITION ?

Les dispositifs règlementaires et d'entreprise permettant d'accélérer le passage d'un salarié à la retraite ou son maintien dans l'emploi :

- Rachat de trimestres
- Retraite progressive
- Cumul emploi retraite
- Temps partiel senior
- Congé fin de carrière
- Mécénat de compétences
- Compte pénibilité
- Négociation

Vous pouvez également « abonder » et combiner entre eux certains de ces dispositifs pour les rendre plus incitatifs :

- Rachat financé (ou non) par l'entreprise et retraite progressive
- Rachat financé (ou non) par l'entreprise pour proposer un cumul et garder une ressource clé
- Mobiliser/abonder les avoirs Compte Épargne Temps (CET) ou Indemnités de Fin de Carrière (IFC) pour racheter des trimestres ou financer un congé de fin de carrière
- Compenser – pour éviter son impact négatif – le malus temporaire AGIRC ARRCO,
- Profiter de vos taux de cotisation AGIRC ARRCO supra légaux pour proposer une retraite progressive « sans perte par rapport à un temps plein »

Quels sont les dispositifs les plus adaptés à votre entreprise et de quelle manière les articuler efficacement ?

Comment utiliser ces dispositifs pour conserver des postes en forte tension de recrutement ?

Correspondent-ils aux attentes de vos collaborateurs seniors ? Comment leur présenter ?

L'art du pilotage des fins de carrière et de la transition emploi-retraite dépend de deux éléments essentiels : **la connaissance des dispositifs existants et des combinaisons possibles, et la collecte d'information des salariés.**

AGEO VOUS ACCOMPAGNE DANS L'ÉLABORATION D'UN DISPOSITIF SUR MESURE DE TRANSITION EMPLOI-RETRAITE

Nous créons ensemble votre programme de transition sur-mesure

- Élaboration et choix des mesures adaptées à votre population, formalisation d'un accord collectif
- Formation de l'équipe RH sur les différents dispositifs
- Simulations d'impact sur la masse salariale et vos effectifs
- Mise à disposition de notre plateforme électronique pour faciliter le recueil des informations nécessaires à la réalisation des études individuelles.

Nous étudions vos profils seniors pour des conseils individualisés

- Analyse des relevés de carrière et recherche d'optimisations
- Etude d'éligibilité et valorisation des mesures mises en place
- Remise d'une étude individuelle à chaque salarié détaillant l'intégralité des simulations réalisées et des possibilités de transition emploi-retraite dont il dispose

Nous accompagnons vos collaborateurs...

- Animation d'ateliers collectifs à destination de vos salariés
- Restitution individuelle de l'étude réalisée pour le salarié intéressé par la transition emploi-retraite
- Aide aux démarches : rachat de trimestres, comblement de périodes lacunaires ou liquidation de la retraite

QUI SOMMES-NOUS ?

Notre rôle ? Vous apporter notre expertise dans le nombreux domaines de l'assurance (santé, prévoyance, retraite, assurances de biens etc.).

Notre singularité ? Un réseau de proximité d'une quarantaine de filiales indépendantes présentes partout en France.

Quels résultats ? Des conseils personnalisés et des solutions sur-mesure, le tout 100% réalisé en France pour un service de qualité.

LA TRANSITION EMPLOI-RETRAITE : UN PROGRAMME GAGNANT-GAGNANT POUR L'ENTREPRISE ET SES COLLABORATEURS SENIORS

Contactez votre interlocuteur AGEO pour une étude et un accompagnement personnalisés ou rendez-vous sur www.ageo.fr

Philippe Caré, votre expert de la transition emploi-retraite

Depuis plus de 20 ans, Philippe accompagne les entreprises et les particuliers dans l'optimisation de la retraite. Il est l'auteur de deux ouvrages sur le sujet, publiés chez Eyrolles : « Comment gérer la transition emploi retraite » et « Construire sa retraite quand on a 50 ans et qu'on est salarié ».

AGEO | Siège social : 7, rue de Turbigo 75001 PARIS | RCS 493 349 682 PARIS | SAS au capital de 457340 € | Numéro ORIAS : 15 001 350 - www.orias.fr | Numéro de TVA : FR69493349682 | Société de courtage en assurances sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - https://acpr.banque-france.fr | AGEO exerce conformément aux dispositions de l'article L520-1-2 b. La liste des fournisseurs avec lesquels nous travaillons est à votre disposition sur simple demande | AGEO Service Réclamation : 14, rue Joliot Curie CS 30248 51010 Châlons-en-Champagne Cedex - service.reclamation@ageo.fr | Notre Service Qualité enregistre, analyse et répond à vos réclamations et suggestions, parce que le Service Client est notre Engagement | Le service réclamation accuse réception de la réclamation dans les 10 jours ouvrables suivant réception et s'engage à apporter une réponse circonstanciée dans un délai de 2 mois (conformément à la recommandation ACPR 2016-R-03 du 14/11/16) | Notre Médiateur : La Médiation de l'assurance Pôle CSCA TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 | le.mediateur@mediation-assurance.org - www.mediation-assurance.org (après saisie de notre service réclamation / Article L 152-2 du code de la consommation)